

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Page : 1/6

Date de révision : 12.05.2011

Annule et remplace : 22.03.2010

-1- Identification de la préparation et de la société

Identification de la préparation

TESTOIL-MAS / TESTOIL-POE / TESTOIL-MP

Utilisation de la préparation

Tests d'acidité pour huiles frigorigères minérales, alkylbenzènes, polyvinylether et polyol-esters

Fournisseur

CARLY
Zone Industrielle de Braille - 69380 LISSIEU – France
www.carly-sa.fr - Téléphone : +33 (0) 478 47 61 20 - Télécopie : +33 (0) 478 47 33 63

Service à contacter

Service Fiches Données de Sécurité : info@carly-sa.com

Numéro d'appel d'urgence

INRS / ORFILA (France) - Téléphone : +33 (0) 145 425 959

-2- Identification des dangers

Principaux dangers

- Effets néfastes sur la santé

En cas de contact prolongé ou répété, peut provoquer une irritation de la peau. Peut être irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.

R11 : Facilement inflammable

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

S2 : Conserver hors de portée des enfants

S16 : Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer.

S23 : Ne pas respirer les vapeurs.

S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux

- Effets sur l'environnement

Produit inflammable.

Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.

-3- Compositions / Informations sur les composants

Nature chimique

Solution à base de solvants et d'agents alcalins

Description chimique du produit actif

	CAS	EINECS	Classification CE	Concentration
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	F-Xi - R11-36-67	> 45%
P-cymène	99-87-6	202-796-7	Xn-N - R10-65	> 45%

-4- Premiers secours

Dans tous les cas, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

Inhalation

En cas de malaise, amener le sujet au grand air et appeler un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant au moins 10 minutes, les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

TESTOIL MAS/POE/MP

Page : 2/6

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir.
Maintenir le sujet au repos et avertir d'urgence un médecin, lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne rien donner à boire à une personne inconsciente. Consulter un médecin

-5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié Eau pulvérisée, poudre, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)
Moyen d'extinction déconseillé -

Dangers spécifiques Produit inflammable.

Méthodes particulières d'intervention Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté.
Refroidir à l'eau pulvérisée les produits exposés à la chaleur.
Eviter le rejet des eaux d'extinction dans l'environnement.

Protection des intervenants Appareil de protection respiratoire

-6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Ne pas respirer les vapeurs.
Eviter le contact avec la peau, les yeux. Porter des lunettes, des gants pendant l'application.
Supprimer toutes sources d'ignition (flamme, étincelle) – Ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement En cas d'épandage, endiguer pour contenir l'écoulement.
Ne pas déverser à l'égout ou dans les cours d'eau.
Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.
Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur.

Méthodes de nettoyage
- Récupération Recueillir le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté.
Conserver le produit récupéré pour une élimination ultérieure.

- Neutralisation Utiliser une matière absorbante.

- Nettoyage / décontamination Laver les résidus non récupérables à grande eau.

-7- Manipulation et stockage

Recommandations applicables pour les ateliers dans lesquels sont stockés les produits.

Manipulation

- Mesures techniques Ventilation.
- Précautions à prendre Utiliser dans des zones bien ventilées, dépourvues de toute flamme ou sources d'ignition.
Ne pas fumer.

Stockage

- Mesures techniques Stocker entre +5°C et +30°C en emballage verre hermétiquement fermé.
Ne pas entreposer à proximité d'agents fortement oxydants.
Ne pas stocker près d'une source de chaleur ou d'étincelles. Ne pas exposer en plein soleil.

Conditions de stockage

- Recommandées Stocker :
- dans un récipient adapté hermétiquement fermé
- à l'abri du soleil, loin de toute source de chaleur ou d'étincelles
- dans un endroit frais (<25°C)

- Matières incompatibles Oxydants puissants.

Matériaux d'emballage

- Recommandés Verre / acier inoxydable
- Contre-indiqués Matière plastique / caoutchouc / aluminium

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

TESTOIL MAS/POE/MP

Page : 3/6

-8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition	Propan-2-ol	67-63-0				
	France	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	
		-	-	400	980	
	P-cymène	99-87-6				
	France	néant				
	Belgique	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	
		-	100 (8h)	-	-	
	Danemark	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	
		270	135 (8h)	-	-	
	Suède	VLCT-mg/m ³	VME-mg/m ³	VLE-ppm	VLE-mg/m ³	
		190	140 (8h)	-	-	

Contrôle de l'exposition

Exposition professionnelle

- Protection respiratoire

Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection respiratoire n'est pas indispensable. En cas de dépassement des limites d'exposition, utiliser un masque à cartouche avec filtres de type A.

- Protection des mains

Gants de protection recommandés (caoutchouc nitrile, néoprène, butyle)

- Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales étanches.

- Protection du corps

Vêtements de travail tenu propre et en bon état.

Exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Eviter toute inhalation excessive, tout contact prolongé avec la peau, tout contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas ingérer.

Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

-9- Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Etat physique	Liquide
Couleur	Violet
Odeur	Spécifique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Température de décomposition	Non connu
Point d'ébullition	> 80°C
Point d'éclair	environ 20°C
Point de fusion	-
Température d'auto inflammation	> 400°C
Propriétés comburantes	Non comburant selon les critères CE
Limites d'explosivité dans l'air	Non connu
Pression de vapeur	2 - 40 kPa
Densité de vapeur (air = 1)	-
Densité relative (20°C)	0,82 ± 0,05
Masse volumique	-
Viscosité (20°C)	Faible
Solubilité dans l'eau	Partiellement miscible
Solubilité dans	Les composés non polaires
Coefficient de partage n-octanol / eau	Non connu

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

TESTOIL MAS/POE/MP

Page : 4/6

-10- Stabilité et réactivité

Stabilité	Stable dans les conditions normales de stockage et d'emploi (température ambiante)
Conditions à éviter	Flammes, étincelles, températures élevées.
Matières à éviter	Peut réagir avec des oxydants et acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles.

-11- Informations toxicologiques

Toxicocinétique/métabolisme et distribution	Toxicité aiguë Propan-2-ol DL50-oral-rat: 5280mg/kg; CL50-inhalation-rat: 72.6mg/l; DL50-dermale-lapin: 12800mg/kg Toxicité aiguë P-cymène DL50-oral-rat: 4750mg/kg ; DL50-dermale-lapin: >5000mg/kg
Effets aigus	Peut être irritant pour la peau : gêne, dermatite par contacts répétés ou prolongés Irritant pour les yeux. En cas d'inhalation peut entraîner des maux de tête et des nausées. En cas d'ingestion (en grandes quantités) : vomissements, troubles digestifs.
Sensibilisation	Aucun effet de sensibilisation connu.
Toxicité par administration répétée	Pas de données disponibles.
Effets CMR	Aucun effet Cancérigène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction.

-12- Informations écologiques

Ecotoxicité	Propan-2-ol :	
Effets sur les organismes aquatiques	CL50 (poissons) – 96h : 9640mg/l ; CE50 (algue) – 72h : >1000mg/l ;	CE50 (Daphnie) – 48h : 13299mg/l ; CE10 (bactérie) – 18h : 5175mg/l
	P-cymène :	
	CL50 (poissons) – 96h : 20mg/l ;	CE50 (algue) – 72h : 5.8mg/l
Persistance et dégradabilité	Propan-2-ol : 95% en 21 jours (OCDE301E) P-cymène : dégradation de 83-95% en 14 jours (test OCDE201C)	
Potentiel de Bioaccumulation	Propan-2-ol : ne montre pas de bioaccumulation. P-cymène : pas d'informations disponibles.	
Mobilité	Pas de données disponibles. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.	
Résultat de l'évaluation PBT	Pas d'information disponible.	

-13- Considérations relatives à l'élimination

Déchets de produit	
- Interdictions	Interdiction de rejeter à l'égout et dans les rivières. Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement (égouts, cours d'eau)
- Destructions/ éliminations	Eliminer dans un centre autorisé.
Emballages souillés	
- Décontamination/nettoyage	Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement (égouts, cours d'eau)
- Destruction / élimination	Eliminer dans un centre autorisé.
Remarque	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant. Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :
TESTOIL MAS/POE/MP

Page : 5/6

-14- Informations relatives au transport

Règlementations internationales

N° ONU **UN 1993 liquide inflammable, n.s.a. (propan2-ol, p-cymène), 3, II, (D/E)**

- **ADR/RID** Classe 3
Code d'identification : F1 ; Groupe d'emballage : II
N° d'identification du danger : 33
Etiquetage : 3
Quantité limitée : 1 litre

- **OMI/IMDG** Classe 3 ; Groupe d'emballage : II ; Etiquetage : 3

- **OACI/IATA** Classe 3 ; Groupe d'emballage : II ; Etiquetage : 3

Remarque

Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche données de sécurité. Mais, compte tenu d'une évolution possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

-15- Informations relatives à la réglementation

Se référer aux textes réglementaires : aux directives de l'Union Européenne ; aux arrêtés et décrets de la République Française sur les substances et préparations dangereuses, les pré-emballages ; aux textes sur la protection des travailleurs ; aux textes sur la protection de l'environnement ; aux textes des nations unies concernant le transport ; aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

Ce produit est classé selon les critères établis par les directives européennes concernant la réglementation des substances et préparations dangereuses, et doit être étiqueté conformément aux textes en vigueur.

Etiquetage CEE Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto-classification) : concerné

- Symboles et indications de danger

- **FACILEMENT INFLAMMABLE (F)**
- **NOCIF (Xn)**

- Phrases R

R11 : Facilement inflammable
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

- Phrases S

S2 : conserver hors de portée des enfants
S16 : Tenir à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Note

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

-16- Autres informations

Informations complémentaires

Produit destiné uniquement à un usage professionnel.
Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, article 31

Nom du produit :

TESTOIL MAS/POE/MP

Page : 6/6

Mise à jour

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de la première page)

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La Fiche Données de Sécurité de ce produit a été établie conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit.

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie de spécifications. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité pour la manutention, l'utilisation, la mise en œuvre, le stockage, le transport, le rejet et l'élimination du produit. Il doit prendre sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.